

## Nouvelles de l'IDE n°29 Décembre 2013

### EDITORIAL

#### JOYEUX NOËL!

Le temps de la fin de l'année est propice à la réflexion, au bilan, à la célébration et aux rencontres familiales; les défenseurs des droits de l'enfant n'échappent pas à ces rituels. En cette fin de 2013, osons un regard sur la question de l'enfant et de la famille.

Il ne fait pas de doute que la Convention a réservé, dans ses dispositions, une place de choix à la famille et aux parents. Déjà en son **Préambule** qui proclame: « ...Convaincus que la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté,

*Reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension... »*

Puis dans **l'art. 5** qui dispose: « Les Etats parties respectent la responsabilité, le droit et le devoir qu'ont les parents ou, le cas échéant, les membres de la famille élargie ...de donner à celui-ci, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités, l'orientation et les conseils appropriés à l'exercice des droits que lui reconnaît la présente Convention. »

Sans oublier **l'art. 9**, qui exige de ne pas séparer l'enfant de ses deux parents, ni **l'art. 18**, qui reconnaît le principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune d'élever l'enfant et d'assurer son développement. D'autres dispositions diverses se réfèrent à la famille ou aux parents. L'enfant, même sujet de droits, est donc complètement rattaché à sa famille et l'on aurait tort de le considérer comme un être à part, qui n'aurait d'attache qu'avec lui-même.

Pourtant, au-delà de ces dispositions claires, il faut bien admettre que la famille est de plus en plus chahutée: modifications très profondes des formes de familles et de l'institution du mariage qui passe d'une union sacrée (au plan religieux, comme au plan laïc) à un contrat (invention du mot démariage), ce qui change complètement la question des relations parents-enfants. La famille traditionnelle se décompose, se recompose, devient homosexuelle, très souvent monoparentale, voire fondée sur des liens




de filiation génétique variés (procréation médicalement assistée), où les projets de parentalité ne sont souvent pas transparents. On se demande alors si le droit à l'enfant ne constitue pas un obstacle aux droits de l'enfant!

A mon avis, il y a là un défi très important pour les droits de l'enfant et le tourisme qui a prévalu pour l'adoption est en train de se déplacer vers les « mères porteuses ». La procréation pour autrui soulève de nombreuses questions: enregistrement des naissances, droit au nom, à la nationalité, droit de connaître ses origines, consentement « libre » de la mère qui donne naissance, suivi des enfants nés, rôle des intermédiaires, sommes versées...

Alors que l'on va fêter la Nativité dans un grand nombre de pays, on ne peut pas ignorer la question de ces nouvelles familles et de la place que l'enfant va y trouver. La Convention et le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant continuent d'offrir un cadre de réflexion pertinent.

Bonnes Fêtes à toutes et à tous!

Jean Zermatten

L'année 2013 a été féconde pour l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) dans ses trois domaines de travail que sont la  **formation de professionnels**, la  **sensibilisation** et le travail de  **réseau**. Plusieurs chantiers comme la mise en place d'une stratégie de communication ou le projet valaisan **Etoile 2015** ont été lancés.

### FORMATIONS « DANS LES MURS »

Les différentes formations « dans les murs » suivent leur cours: sixième volée du **Master of Advanced Studies in Children's Rights**; sixième volée du **Diplôme en Protection de l'Enfant**; Certificat pour les professionnels de l'éducation **Violence, gestion de classe et droits de l'enfant: stratégies d'intervention**; Certificat **Enfants victimes, Enfant témoins: La Parole de l'Enfant en Justice**.

### PROGRAMMES À L'ÉTRANGER

#### ASIE DU SUD

Le projet d'un programme de formation en droits de l'enfant à partir du Népal pour l'Asie du Sud, en partenariat avec la **Kathmandu University** et l'**Institut Universitaire Kurt Bösch** (IUKB) s'oriente vers un système de modules. Madame Paola Riva Gapany s'est rendue au Népal du 8 au 13 décembre afin de présenter le projet. En fonction de la réussite du premier module, deux autres pourraient suivre, orientés pour l'un sur la justice juvénile et pour l'autre sur le droit à la santé et à l'éducation. Ces modules pourraient par la suite aboutir sur un Certificat d'Etudes Avancées (CAS), puis un Diplôme d'Etudes Avancées (DAS) et enfin un éventuel Master.

## CHINE

En Chine c'est également une formule de modules qui s'est mise en place en partenariat avec le **China Welfare Institute** et l'**Académie des sciences sociales de Shanghai** (plus particulièrement l'**Institute of Youth and Juvenile Studies**). Le rapport du premier module, qui s'était tenu en septembre et avait attiré une centaine de participants est en cours d'établissement. Le souhait serait également d'avancer à terme vers un CAS, un DAS, voire un Master.



Un projet de suivi des recommandations du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU se dessine également avec notamment, parmi les problèmes soulignés par ce Comité, les questions de planning familial et d'infanticide.

## AFRIQUE DE L'OUEST

Le Master prévu à partir du Burkina Faso pour l'Afrique de l'Ouest n'a hélas pas pu être lancé. Le succès rencontré (110 inscrits) a néanmoins démontré un réel besoin et le matériel créé sera réinjecté dans d'autres formations dans la région. L'IDE réfléchit pour l'heure à comment répondre aux besoins régionaux de formation des professionnels.

### FORMATIONS « À LA CARTE »

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



Dans le cadre du fructueux partenariat de l'IDE avec l'ONG tchèque **Cesko-britská** (second projet, le

**premier** s'était terminé en mai 2011), l'IDE s'est rendu à Brno du 25 au 28 novembre pour un dernier module de formation des enseignants (thèmes: droits de l'enfant en général et éducation des enfants vulnérables tels que les enfants Roms ou en situations de handicap). Le rapport final sur l'éducation inclusive dans les écoles spécialisées et sur l'intérêt supérieur de l'enfant a été présenté en première aux participants.

Un troisième projet « Klokanec » (poche de kangourou), en collaboration avec le **Service Social International**, débutera par la visite d'une délégation tchèque en février 2014. Il portera sur la prise en charge des enfants laissés pour compte (problème de la transition de trop vers trop peu d'institutionnalisation). Une conférence de suivi est prévue en Tchéquie en mai 2014.

## SÉNÉGAL

Une quatrième session de la formation en Justice Juvénile pour les juges, procureurs, avocats, policiers, agents pénitentiaires et travailleurs sociaux lancée l'an dernier à Dakar a eu lieu du 2 au 6 décembre à l'**Ecole nationale d'Administration et de Magistrature** (ENAM). Messieurs Jean Zermatten, Michel Lachat et Philip D. Jaffé ont animé ce module pour les futurs formateurs. Le cinquième module est prévu au mois d'avril 2014 à l'IDE, Sion.

## ALGÉRIE

M. Michel Lachat s'est rendu à Alger pour mettre en place, avec UNICEF Algérie et l'**Ecole supérieure de Magistrature**, un programme de formation de Justice Juvénile en trois modules à destination de juges déjà formés mais encore inexpérimentés. Il s'agit d'une formation de futurs formateurs.

## TADJIKISTAN

Une délégation de juges, procureurs et avocats tadjiks viendra suivre des cours de Justice Juvénile à l'IDE en janvier.

## FONDATION ST-RAPHAËL

La **Fondation St-Raphaël** souhaite former l'ensemble de son personnel aux droits de l'enfant. Mme Paola Riva Gapany sera en charge de la direction de ce cours, qui se tiendra sur deux journées au mois de mars et deux journées en octobre 2014.

### SENSIBILISATION

## PROJET ETOILE 2015

En 2015, le canton du Valais commémore les **200 ans** de son entrée dans la Confédération helvétique. En tant qu'organisation ancrée dans la société valaisanne, l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) et l'IUKB ont décidé de marquer cet anniversaire par une recherche « Générations ».

Leur projet de recherche historique sur l'évolution du regard sur l'enfant et de sa place dans la société

valaisanne de 1815 à 2015 a été sélectionné pour figurer parmi les treize « Projets-étoile » lauréats (en référence aux treize étoiles du drapeau valaisan) retenus par le canton pour cette célébration.

La Journée mondiale des Droits de l'enfant 2015 et le Colloque de mai 2015 (organisé en collaboration avec l'IUKB) seront consacrés à ce thème.

## COMMUNICATION

En 2013, l'IDE a revu sa stratégie de communication. Une ligne graphique a été adoptée et de nouveaux documents de présentation ont été produits sur ce modèle. Début 2014, l'IDE mettra également en ligne un nouveau site Internet, axé principalement sur la présentation des activités de l'IDE, et non plus sur la mise à disposition de documents, comme à ses débuts.

## SÉMINAIRE 2013 : TOURISME SEXUEL

Le **Séminaire international de Sion 2013**, qui a eu lieu du 15 au 18 octobre sur le thème du tourisme sexuel impliquant des enfants, a connu un grand succès. Une centaine de participants ont examiné de façon interdisciplinaire les facteurs poussant criminels (malades ou inconscients/occasionnels) et enfants victimes (dont l'éventuel consentement n'est pas légalement pertinent) à se rejoindre dans cette forme d'exploitation.



Le séminaire a permis d'entrer dans diverses réalités (Cambodge, Madagascar, Kenya, Saint-Domingue, Brésil, Maroc). Il reste question de richesse et pauvreté qui se côtoient: un mélange explosif dont les effets pervers sont d'autant plus difficiles à contrer/chiffrer qu'ils se produisent en majorité dans le secteur informel.

D'après les recommandations émises par les participants au terme des ateliers de travail, les industriels du tourisme ont néanmoins un rôle à jouer (ex. mettre en place des mécanismes de signalement, encourager des projets générateurs de revenus de substitution, se cotiser en faveur des victimes et de la recherche). Ils partagent leur responsabilité avec les Etats (qui doivent lutter contre l'impunité et protéger les victimes) et les acteurs de la société civile (qui doivent mieux s'organiser en réseau).

Le contenu détaillé de toutes les conférences sera **publié** prochainement.

Prochain Séminaire: « *Nouvelles technologies et droits de l'enfant: droit à l'information vs droit à la protection* », du 14 au 17 octobre 2014!

## COLLOQUE EGALITE



En collaboration avec l'**Institut universitaire Kurt Bösch** (IUKB) et le **2e Observatoire**, l'IDE s'est penché sur la socialisation et l'éducation différenciées filles/garçons qui existent encore largement, lors d'une **journée d'échanges interdisciplinaires (colloque)** qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre sous le titre: « *La poupée de Timothée et le camion de Lison: La socialisation différenciée, un obstacle à la pédagogie de l'égalité?* ». La conférence publique de la linguiste Stéphanie Pahud, organisée à l'issue du colloque, a attiré une centaine de personnes.

## JOURNÉE DE RÉFLEXION DU 20 NOVEMBRE

L'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, le 20 novembre, a été l'occasion d'une journée de réflexion organisée par l'antenne genevoise de l'IDE et la **Fondation suisse du Service social international** sur le thème: « *La Protection des Enfants s'arrête-t-elle aux Frontières?* » Il a été question de la complexité des défis engendrée par des pratiques transfrontalières devenues courantes comme le recours à des mères porteuses, l'enlèvement international d'enfants ou autres conflits familiaux transfrontaliers. Cette journée a fait la part belle aux cas pratiques et aux sources de préoccupation des professionnels actifs dans le domaine et a attiré une centaine de participants.

## CSDH

Le 10 octobre, l'IDE, l'IUKB et la Direction du Centre Suisse de Compétence pour les Droits Humains (CSDH) ont organisé une rencontre sur invitation pour traiter de la question de la ratification par la Suisse du Protocole additionnel à la Convention des droits de l'enfant établissant une procédure de communication pour des violations des droits de l'enfant (OPIC). 45 spécialistes, des experts nationaux et étrangers, se sont réunis à Berne pour traiter de cette question sensible. Une publication est prévue sur les conclusions de cette journée.

A l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Homme, le 11 décembre, le CSDH a organisé à Neuchâtel un événement public et débat intitulé: « **La sécurité au prix des droits humains? Renvoi des criminels étrangers: quelle considération pour la famille et l'intérêt supérieur de l'enfant?** ».

Dans la dernière newsletter du CSDH, le pôle thématique « Politique de l'enfance et de la jeunesse » (IDE-IUKB) a traité du **respect du droit de l'enfant d'être entendu en Suisse**, ainsi que de **l'assouplissement du droit de visite pour les pères étrangers divorcés par le Tribunal Fédéral**.

La Newsletter du CSDH paraît quatre fois par année et l'**inscription** est gratuite.

## RÉSEAU

### GALA DE SOUTIEN

L'IDE aura le privilège d'être le quatrième bénéficiaire de la soirée de soutien organisée par l'association montheysanne « **à deux mains** ». Cette soirée se tiendra le 10 mai 2014. Venez nombreux!

### FONDATION SARAH OBERSON

La Soirée annuelle 2013 de la **Fondation Sarah Oberson** s'est tenue le 13 novembre au Casino de Saxon, sur le thème : « **De Lucie à Marie : du risque zéro à l'obligation de réinsertion** ». Lisez l'**éditorial** d'Emmanuelle Granzotti, intervenante lors de cette Soirée.

### ASSOCIATION FONDS VEILLARD-CYBULSKI

Le forum annuel de l'Association Fonds-Veillard Cybulski aura lieu le 8 avril 2014 dès 13h30 dans l'auditoire Charlotte Olivier du CHUV à Lausanne. Le titre de la conférence et les intervenants sont encore en cours de définition. Plus d'informations prochainement sur le **site de l'IDE**.

\*

\*

\*

\*

*Très beau passage à la nouvelle année  
à tous!*

\*

\*

\*

L'équipe IDE :

*Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Daniel Stoecklin,  
Andressa Curry Messer, Evelyne Monnay,  
Elvira Fischer, Alexandra Prince, Zikreta Ukic,  
Mieszko Marchand, Viviane Michellod, Julie André,  
Frédéric Darbellay, Céline Morisod, Claire Littaye,  
Caroline Iatauro, Linda Rodriguez, Daniel Burnat,  
Diana Volonakis, Dania Marti, Manuela Berger,  
Ana Gil, Ana Miràs, Olga Lucia Poretti, Marina Stoffel,  
Fanny Balmer pour le RSDE, Clara Balestra pour  
la Fondation Sarah Oberson*